

Le village qui s'effondre appelle l'Etat à l'aide

Reuters - publié le 18/11/2013 à 16:29

"Catastrophe naturelle" pour les habitants de Lochwiller

* Un forage malencontreux à l'origine du désastre

* Il ne s'agit pas du seul village touché par le phénomène

LOCHWILLER, Bas-Rhin, 18 novembre (Reuters) - Les habitants de Lochwiller, un village alsacien dont les maisons sont menacées d'effondrement par les conséquences d'un forage géothermique défectueux, demandent le classement de leur commune en état de catastrophe naturelle.

Trente-six maisons de ce village de 420 habitants seraient aujourd'hui victimes de fissures, soulèvements de terrain, fuites sur les réseaux et autres dégâts de voirie, selon l'association de défense des victimes, "*Lochwiller se soulève*".

Elles n'étaient qu'une quinzaine en juillet et le préfet du Bas-Rhin, Stéphane Bouillon, s'est rendu sur place lundi pour entendre les doléances des habitants.

Pour Me André Knaebel, avocat de plusieurs familles sinistrées, deux solutions sont envisageables.

"Soit il y a eu erreur humaine, on connaît le responsable et son assureur règle les dégâts, soit il y a une incertitude ou ça prend des proportions qui dépassent tout le monde et se pose la question de l'intervention de l'Etat qui pourrait classer la zone en catastrophe naturelle", explique-t-il.

Avantage de la deuxième option : ce n'est plus l'assureur du responsable des travaux qui indemnise avec les longueurs de procédures et les plafonds de solvabilité liés, mais les assurances de chaque propriétaire concerné, à charge pour elles de se retourner vers l'auteur des travaux.

L'origine du désastre n'a pourtant rien de naturel.

C'est un forage, réalisé en 2008 pour l'installation d'une pompe à chaleur dans un nouveau lotissement, qui a provoqué une fuite d'eau dans les couches d'anhydrite du sous-sol, provoquant le gonflement de ce composé chimique et sa transformation en gypse, l'élément de base du plâtre.

Les premières fissures, qui sont apparues en 2011 sur la colline du Koellberg, touchent désormais des maisons situées en aval, vers le cœur ancien du village.

Jean-François Fritsch, président de "*Lochwiller se soulève*", relève que, si la cause du désordre géologique est humaine, le phénomène se poursuit naturellement.

"Peut-être faut-il prévoir un fonds d'indemnisation pour ce genre de problème", dit-il.

S'il est spectaculaire par son ampleur, le cas de Lochwiller n'est pas le seul à découler d'un forage géothermique mal maîtrisé. Des fuites d'eau ont aussi provoqué des dégâts en rencontrant de l'anhydrite à Kirchheim (Bas-Rhin) ou des couches de sel à Hilsprich (Moselle).

Six communes ont connu des problèmes identiques dans le Bade-Wurtemberg, de l'autre côté du Rhin, a indiqué à Reuters le BRGM (Bureau des recherches géologiques et minières).

La géothermie y est aussi plus développée qu'en France, où 4.000 pompes à chaleur individuelles auront été installées cette année - on en recensait 8.000 il y a deux ans - selon l'AFPG (Association française des professionnels de la géothermie), contre 15 à 20.000 en Allemagne.

Consciente des menaces que ces accidents isolés font peser sur la profession, l'AFPG a en juillet dénoncé les conditions dans lesquelles a été réalisé le forage de Lochwiller.

Alors que la réglementation française impose une autorisation administrative pour creuser au-delà de 100 mètres et une simple déclaration en deçà, l'entreprise allemande chargée des travaux s'était affranchie de l'une et de l'autre pour un projet descendant à 140 mètres.

Une expertise a toutefois montré que la fuite s'est produite à 60 mètres, soit dans la limite "*déclarative*".

"On est à un endroit où la géologie interdisait clairement de faire un forage", dit Christian Boissavy, président de l'AFPG.

La réglementation pourrait évoluer à partir de 2015.

Selon un projet de décret du ministère de l'Environnement, le sous-sol français serait à cette date classé en trois zones, verte, orange et rouge. Un avis d'expert sur les risques serait requis en zone orange et les forages interdits en zone rouge.

Il faudra par ailleurs recourir à un professionnel titulaire du label de qualité "*Qualiforage*" pour bénéficier des aides à l'installation d'une pompe à chaleur.

En contrepartie, le régime déclaratif serait étendu à 200 mètres en zone verte.

"Il s'agit d'encourager la géothermie tout en protégeant les aquifères et en maîtrisant les risques géologiques", dit Anne-Valérie Barras, directrice régionale du BRGM en Alsace.

"Dans cette logique, Lochwiller devrait être classée en zone rouge", ajoute-t-elle en évoquant les particularités d'une zone "*intensément faillée*" qui marque la limite entre les Vosges et le bassin d'effondrement de la plaine rhénane. (Edité par Yves Clarisse)

En savoir plus sur http://lexpansion.lexpress.fr/economie/france-le-village-qui-s-effondre-appelle-l-etat-a-l-aide_416264.html#c3rYM9qDHaCCQ8eZ.99